



## AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURES

### Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché :

Commune de Burlats  
1 place du 8 Mai 1945  
81100 BURLATS  
Tél. : 05 63 35 07 83 - Fax : 05 63 51 12 68  
Email : mairie-burlats@wanadoo.fr

**Type de procédure:** Procédure adaptée selon l'article 28 du CMP.

**Type de marchés:** Travaux – exécution.

**Objet du marché:** Aménagement du cœur de village de LAFONTASSE à BURLATS

### Caractéristiques principales :

Le marché comporte quatre lots :

- Lot N°1 : Fourniture d'éléments en pierre naturelle
- Lot N°2 : Terrassements – Voirie – Réseaux Humides
- Lot N°3 : Espaces verts
- Lot N°4 : Eclairage Public

Le marché comporte 2 options pour le lot N°2 :

- **Option n°1 :** Aménagement d'un piétonnier du centre bourg jusqu'au rond-point de la déviation (direction Castres) – largeur 3ml.
- **Option n°2 :** Aménagement d'un piétonnier du rond-point de la déviation (direction Castres) jusqu'à la Rue des Pins– largeur 1,50ml.

**Démarrage des travaux :** avril 2016. Le délai global et les délais partiels seront précisés dans les actes d'engagement.

**Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :** plateforme de dématérialisation <http://marches-publics.maires81.asso.fr>

### Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Ceux énoncés à l'article 45 du code des marchés publics

**Modalités de transmission des offres :** les offres seront adressées par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposés contre récépissé à Monsieur le Maire de Burlats, 1 place du 8 Mai 1945, 81100 BURLATS

Les plis porteront la mention : « **Aménagement du cœur de village de LAFONTASSE à BURLATS** ».

### Date limite de réception des offres :

Le lundi 7 mars 2016 à 17h00.

### Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :

Maître d'œuvre de l'opération :  
PAPYRUS – Mme FREDON  
L'AROBASE  
Le Causse Espace d'Entreprises  
81100 CASTRES  
Tél. 05 63 34 10 78

### Date d'envoi de l'avis à la publication chargée de l'insertion :

Le mardi 9 février 2016